Le Félicien



Bonbons, géantes et citrouilles de passage!

Bulletin municipal • Décembre 2023



MOT DE LA MAIRESSE





Chères Féliciennes, chers Féliciens,

Le temps de Fêtes approche et c'est un moment parfait pour se regrouper afin de soutenir les plus vulnérables de la communauté. Particulièrement en cette période d'inflation et de pénurie de logements. Nous vous remercions pour votre générosité lors de la Guignolée. Vous pouvez également y contribuer lors de la Fête de Noël le 8 décembre prochain. Souper, chocolat chaud et café seront à contribution volontaire et l'argent amassé sera remis à la Guignolée. C'est aussi l'événement parfait pour prendre de l'air dans la bonne humeur et l'émerveillement des enfants devant les décorations de Noël et leur cadeau du père Noël!

Parlant de logement, le conseil municipal est très heureux d'avoir initié la création de l'OBNL Les maisons féliciennes dont l'objectif est de construire et gérer des habitations abordables s'adressant aux personnes âgées autonomes et aux familles. Actuellement, un projet de construction de 24 unités, pour lequel la municipalité s'est engagée à céder gratuitement deux terrains sur la rue Michel, est actuellement en planification et en attente d'une aide financière du gouvernement. En espérant que les annonces récentes, tant au fédéral qu'au provincial, sur l'accélération de la construction des logements sociaux aient un impact sur la vitesse du projet.

Avec l'hiver qui s'amorce, un nombre considérable d'activités vous seront offertes pour profiter et apprécier les joies de la saison hivernale. Je vous convie à découvrir ou redécouvrir nos sentiers de plein air en raquette, ski de fond, fatbike, marche hivernale ou pour aller glisser en famille. La patinoire ne sera pas prête comme nous l'espérions en novembre car nous attendons toujours une date de branchement afin de pouvoir préparer une glace cet hiver. En espérant également que la météo nous permette de préparer le sentier glacé du parc Pierre-Dalcourt pour le temps des Fêtes!

Nous constatons une hausse du vandalisme dans la Municipalité, principalement aux sentiers de plein air et au parc Pierre-Dalcourt. Nous avons beaucoup investi dans nos infrastructures de loisirs dans les dernières années grâce à l'implication de partenaires financiers et de subventions. C'est l'ensemble de la communauté qui paie les frais de ce vandalisme. J'invite toute la communauté à se mobiliser pour sensibiliser et signaler toute personne qui commet des actes de vandalisme. Merci

Le conseil est actuellement en préparation budgétaire et nous prévoyons l'adopter en séance extraordinaire du budget le 13 décembre. Vous êtes invités à assister à cette présentation en personne à la Mairie ou en direct via la page Facebook.

En terminant, je me joins au conseil municipal pour vous partager nos meilleurs vœux et vous souhaiter une très bonne année, remplie de beaux moments et de grandes réalisations!



Conseil municipal

Audrey Boisjoly Mairesse

Patrice Ayotte
Conseiller district n°1

Daniel RicardConseiller district n°2

Prochaines séances du conseil 11 décembre / 15 janvier / 12 février

Sophie Lajeunesse Conseillère district n°3

Pierre Lépicier Conseiller district n°4 **Ingrid Haegeman**Conseillère district n°5

Luc DucharmeConseiller district n°6

Les séances sont accessibles au public en personne, diffusées en direct sur la page Facebook et archivées sur le site Internet à l'adresse www.st-felix-de-valois.com/vie-democratique/seances/

st-P

Site Web : st-felix-de-valois.com

Page Facebook

Municipalité

de Saint-Félix

de Valois

Notez que nos bureaux seront fermés du 23 décembre au 7 janvier 2024 inclusivement pour le congé des Fêtes.

600, chemin de Joliette Saint-Félix-de-Valois (QC) J0K 2M0 450-889-5589

Horaire régulier

Lundi, mardi, mercredi: 8 h à 12 h et 13 h à 16 h Jeudi: 10 h à 12 h et 13 h à 16 h Vendredi: 8 h à 12 h

TAXES MUNICIPALES

Si vous avez toujours un solde actif sur votre compte de taxes, ne tardez pas à régler votre balance ou à prendre une entente de paiement avec le Service de taxation afin d'éviter les frais.

450 889-5589 poste 7711 ou par courriel taxation@st-felix-de-valois.com.

ATTENTION A La Municipalité ne collecte pas la taxe scolaire qui doit être payée au Centre de services scolaire des Samares.

Prochaine parution du bulletin: **Février 2024**Date de tombée **13 janvier 2024**Tirage **3700**



Le conseil a tenu ses séances ordinaires le 10 octobre et le 13 novembre, ainsi que des séances extraordinaires les 26 septembre, 19 et 30 octobre.

Administration |

Embauche d'une secrétaire de direction et d'un technicien en comptabilité

Approbation d'une demande du programme de supplément de loyer

Paiement de la prime d'assurance générale

Adoption du calendrier des séances 2024

Annulation des comptes de taxes de 2 \$ et moins

Dépôts de l'état des revenus et dépenses, du rapport sur les déclarations des élus sur les avantages reçus et des déclarations des intérêts pécuniaires

Protection et intervention d'urgence

Mise à jour du financement pour le service 911

Nomination d'un représentant pour la négociation de la convention collective des pompier.ères

Entente intermunicipale pour un préventionniste avec la ville de Rawdon

Adoption du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la MRC de Matawinie

Octroi de contrat pour l'affaiblissement préventif du couvert de glace de la rivière L'Assomption

Urbanisme —

7 demandes de PIIA et 2 dérogations mineures approuvées Embauche d'un inspecteur en bâtiment et environnement Étapes règlementaires pour le programme de mise aux normes des installations septiques

Adoption de changements règlementaires pour la préparation de la phase IV du développement du Faubourg St-Félix.

Travaux publics et des services techniques

Octroi de contrat pour le prolongement d'aqueduc sur le chemin de Saint-Jean et le chemin de la Ligne-Frédéric et le remplacement d'aqueduc du rang Frédéric

Octroi de contrats pour le déneigement (sel de déglaçage, sable, déneigement de chemins privés et bâtiments municipaux)

Octroi de contrats pour les services d'ingénierie pour l'implantation de traverses piétonnières sur la 131 et pour la réfection du 1^{er} rang de Ramsay

Octroi de contrat pour l'acquisition de pompes et moteurs Octroi de contrats de nettoyage et remplacement de ponceaux Octroi de contrat pour l'aménagement paysager de la saison 2024

Environnement =

Dépôt du rapport annuel 2022 sur la gestion de l'eau potable Octroi de contrat pour la collecte et le transport du bac de recyclage

Octroi de contrat pour vérification de potentiel hydrogéologique Proposition de modification du circuit de transport collectif #32

Loisirs, culture, communications et vie communautaire

Octroi de contrat pour l'aménagement de la piste cyclable du plateau Ramsay

Octroi de contrats pour des systèmes d'éclairage et de son pour la patinoire couverte

Octroi de contrats d'entretien des sentiers de plein air

Octroi de contrats pour l'entretien 2024 des terrains de baseball et soccer

Octroi de contrats pour la surveillance et la gestion du cassecroûte de la patinoire

Octroi de contrats pour la finition du garage du comptoir vestimentaire

Octroi de contrat pour le déneigement et l'entretien de la patinoire et des sentiers glacés

Octroi de contrat pour de nouvelles enseignes de parc Embauche d'un technicien en loisir et d'une préposée à la bibliothèque

Mise à jour du règlement de fonctionnement de la bibliothèque Adoption de la politique de fonctionnement de la patinoire

Café-causerie du conseil

28 janvier 2024 à 10 h

dans la salle du conseil de la mairie. Venez rencontrer vos élus autour d'un café et d'une collation!

Sujet – Bilan 2023





Félix en fleur

Parlant de Félix en fleur, voici les gagnants 2023! Félicitations à tous les participants qui contribuent à la beauté de la communauté!

« Avec nos engagements Ville amie des papillons et notre volonté de soutenir l'embellissement de la communauté, nous sommes très heures de souligner les citoyens qui aménagent leur terrain de belles fleurs et arbustes, souligne Audrey Boisjoly, mairesse de Saint-Félix-de-Valois. Félix en fleur, c'est pour tout le monde avec un prix pour les jardinières et balcons et la meilleure amélioration! »

Le prix du public est revenu à Mme Josée Bibeau qui a remporté haut la main le vote du public dans l'album photo publié sur la page Facebook de la Municipalité grâce à sa magnifique plate-bande à l'avant de sa maison mettant en vedette de magnifiques lys et échinacées.

Le prix du jury, avec un aménagement d'une belle platebande de vivaces multicolores le long d'un muret de pavés, est remis à Mme Hélène Dubeau et M. Eugène Déziel.

Le prix pour la meilleure amélioration revient à Yolande Sylvestre pour la bonification de la platebande de façade avec une diversité de vivaces colorées avec des contrastes de feuillages, teintes et hauteurs.

Pour la première fois, le jury remet le prix pour le meilleur aménagement de balcon ou de jardinière à Mme Claire Ladouceur pour l'aménagement très fourni de plantes en pots et en jardinières de son petit balcon.

Prix du public en mode Asie du sud

La gestion des votes afin d'établir le prix du public a été perturbée par la grande présence de vote provenant de comptes d'Asie du Sud-est ayant les caractéristiques de faux comptes. La Municipalité a décidé de ne pas tenir compte de ces votes, facilement identifiables, dans le calcul pour le prix du public.

Jury

Le jury était composé des membres du comité consultatif en loisir et vie communautaire qui s'est tenu le 18 septembre 2023.











Saint-Félix-de-Valois conserve ses trois fleurons pour 2023 - 2025. Les Fleurons du Québec ont procédé au dévoilement de la classification des fleurons du Québec le 2 novembre dernier.

Nous ne sommes qu'à 9 petits points sur 700 de passer à 4 fleurons! Nous comptons bien l'atteindre lors de la prochaine évaluation en 2025 puisque des aménagements paysagers sont prévus aux enseignes d'entrée et de bâtiments municipaux.

Nous vous invitons à contribuer à cet objectif qui permet également l'embellissement de toute la communauté en aménageant la façade de votre résidence ou de votre commerce! Le concours Félix en fleur est là pour vous encourager!

Collecte de sang

La collecte de sang des Chevaliers de Colomb présidée par Audrey Boisjoly, mairesse de la Municipalité aura lieu le 8 janvier 2024 dans le gymnase de l'école secondaire de l'Érablière.



Pour prendre rendez-vous, appelez au 1 800 343-7264 ou faites-le en ligne : https://jedonne.hema-quebec.qc.ca

ACTUALITÉS

Halloween 2023

C'était froid, mais beau pour l'Halloween cette année! Nous étions prêts avec le foyer extérieur, café et chocolat chaud! Un grand merci à tous les citoyens et citoyennes qui ont décoré leur maison et accueilli les petits costumés. Merci aussi aux personnes impliquées dans les activités de la Municipalité ainsi qu'au Service de protection et d'intervention d'urgence pour l'accueil et la sécurité.











Calendrier 2024

Le comité des relations citoyennes et des communications qui a procédé à la sélection de photos pour le calendrier municipal 2024 tient à remercier toutes les personnes qui ont soumis des photos. Félicitations aux photographes qui retrouveront leur cliché dans le calendrier! Ils recevront un magnifique chandail à capuchon aux couleurs de la Municipalité!

Le calendrier sera distribué par la poste vers la mi-décembre. Conservez-le, en plus d'être très beau par les photos de paysages de la communauté, il est très pratique avec toutes les dates et informations importantes à savoir sur la programmation, les règlements et la collecte des poubelles et autres bacs. La der-

nière page contient le calendrier annuel des collectes que vous pourrez découper pour afficher sur votre babillard ou réfrigérateur.

Merci aux entreprises qui ont contribué à la production du calendrier par l'achat de publicités.



Nominations

Sébastien Perreault comme journalier permanent aux travaux publics, Ouissem Hsoumi comme technicien en loisir, Samuel Labonville comme inspecteur en bâtiment et environnement, Geneviève Poirier comme secrétaire de direction (absente des photos) et Sylvain Pagé comme technicien en comptabilité ont été embauchés au cours des dernières semaines. Bienvenus dans l'équipe!









Rédaction : Municipalité de Saint-Félix-de-Valois **Impression et mise en page :** Imprimerie Pinard R Inc.

Décembre 2023 **Copies :** 3700 Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2023

Placement publicitaire et transmission d'informations communications@st-felix-de-valois.com

Calendrier de publication

Février Avril Juin Août Octobre Décembre

Date de tombée

13 janvier 3 mars 5 mai 30 juin 8 septembre 10 Novembre

Réservez votre espace publicitaire pour l'année 2024 d'ici le 15 décembre 2023.

Pour connaître les coûts et formats :

www.st-felix-de-valois.com/nouvelles/communications/



ZONE MRC

Gala de la préfète

78 000 \$ amassés pour soutenir la réussite éducative des jeunes de la Matawinie!

C'est avec grand enthousiasme que près de 300 personnes de la région se sont réunies le 12 octobre à l'Auberge de la Montagne Coupée pour soutenir la réussite éducative des jeunes en Matawinie. Grâce à l'incroyable mobilisation des gens d'affaires, des municipalités, des partenaires et des organismes communautaires, plus de 78 000 \$ ont été amassés, et ce, spécifiquement pour les enfants des écoles primaires de la Matawinie. C'est 20 000 \$ de plus que l'an dernier.

Conscient de l'importance de la réussite éducative en Matawinie, le Conseil de la MRC a choisi de s'associer, pour une deuxième année consécutive, à la Fondation À deux pas de la réussite, qui a pour mission d'améliorer le parcours des enfants fréquentant les écoles primaires de la région de Lanaudière.





Retombée du gala 2022

Grâce aux fonds amassés l'an dernier lors du gala de la préfète, c'est 22 500 \$ qui ont pu être versés aux élèves de Saint-Félix-de-Valois parla Fondation à deux pas de la réussite. En août dernier, 60 élèves de l'École primaire des Moulins ont reçu l'ensemble des effets scolaires nécessaires pour la rentrée scolaire 2023-2024, incluant un sac d'école, une boîte à lunch et une paire d'espadrilles. Merci!

Transport collectif

Ça bouge sur la question du transport collectif dans la région. Une consultation publique a été réalisée tout le mois de novembre. Soucieuse de répondre adéquatement aux besoins de sa population en matière de transport collectif et de maintenir un environnement de qualité, la MRC de Matawinie a recueilli les avis et les besoins en matière de transport collectif afin de mettre à jour son plan de transport collectif.



Remise de la plaque Méritas 25 ans

La plaque Méritas 25 ans de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a été remise à Pierre Lépicier pour souligner ses 25 ans d'engagement politique lors de la séance ordinaire du 13 novembre dernier.

« Je veux remercier la FQM pour la reconnaissance. Je veux aussi remercier mon équipe du conseil municipal, la direction générale et Madame la mairesse pour le plaisir et les projets réalisés. 25 ans d'engagement politique ce n'est pas juste une question de volonté, ça prend des gens pour y croire. Mes remerciements les plus importants vont donc à vous Féliciens et Féliciennes qui ont eu confiance en moi. 25 ans ça passe très vite quand on le fait pour sa communauté.

Merci beaucoup! » - Pierre Lépicier, conseiller du district #4





PRÉVENTION INCENDIE ET TEMPS DES FÊTES

Attention aux chandelles

Le temps des Fêtes et ses célébrations riment souvent avec chandelles! Peu importe le parfum, soyez vigilants sur leur installation et ne les laissez pas sans surveillance.

Voici quelques éléments à considérer :

- Utilisez un chandelier stable, fabriqué avec un produit qui ne brûle pas (p. ex. métal);
- Déposez toujours votre chandelier sur une surface stable, à plus de 30 cm de tout objet inflammable (rideaux, nappes, etc.) et hors de portée des enfants et des animaux domestiques;
- Évitez les chandelles à plusieurs mèches. Elles peuvent produire une seule flamme très longue qui peut produire de grandes quantités de cire chaude;
- Évitez les chandelles dont la mèche contient du plomb. Elles produisent des vapeurs et de la poussière de plomb, toxiques pour les enfants et les femmes enceintes. Pour vérifier si la mèche contient du plomb, enlevez la cire qui recouvre le bout de la mèche et séparez les brins. S'il y a un centre de métal, frottez le métal sur du papier blanc. Si une trace grise apparaît, c'est que la mèche contient du plomb;
- Éteignez toujours les chandelles lorsque vous quittez une pièce ou la maison, même pour une courte période, et lorsque vous allez au lit. Ne laissez jamais les chandelles sans surveillance;
- Lors d'une panne d'électricité, n'utilisez jamais de chandelles lorsque vous remplissez des appareils avec du carburant. Utilisez plutôt une lampe de poche.

Que ce soit pour une dinde qui brûle, le chandelier qui tombe, la sambuca flambée qui dérape ou le foyer qui déborde :

- Assurez-vous d'avoir suffisamment d'avertisseurs de fumée et de les placer aux bons endroits;
- Ayez un extincteur d'incendie portatif et sachez comment vous en servir.



Batteries au lithium-ion

De plus en plus d'appareils fonctionnent avec des batteries au lithium-ion. Il y a risque d'incendie si l'équipement a une altération, si la ventilation de l'appareil est bloquée ou déficiente ou si l'appareil est branché en permanence. Voici quelques conseils de sécurité:

- Utilisez l'équipement de charge et les prises recommandés par le fabricant, et évitez de surcharger ou de laisser un appareil branché audelà de sa charge maximum;
- Inspecter régulièrement la batterie pour détecter tout signe de dommage ou de surchauffe;
- Évitez les sources de chaleur (foyer, appareils de chauffage, plein soleil, intérieur de voiture, etc.);
- Évitez de couvrir vos appareils (drap, oreiller, coussin, etc.) afin de maintenir une ventilation adéquate.



1520, ch. Barrette (Route 131) St-Félix-de-Valois stfelixdevalois@carstar.ca 450 889-8080

Un accident est si vite effacé®



Recharge des appareils électriques

Les appareils électroniques sont fréquemment offerts comme cadeau. Le temps des rassemblements est également propice à une grande concentration d'appareils en recharge. Voici des éléments à surveiller concernant vos câbles, rallonges et prises de courant:

- Utilisez des rallonges électriques avec disjoncteur incorporé approuvées par ULC, CSA;
- N'utilisez pas des rallonges électriques de façon permanente, débranchez-la après usage. Si vous en avez besoin en permanence, faites plutôt installer des prises additionnelles par un maître électricien;
- Évitez d'enrouler une rallonge lorsqu'elle est branchée. La chaleur dégagée au cœur de l'enroulement peut endommager la gaine protectrice et provoquer un arc électrique (passage visible d'un courant électrique);
- Ne jamais peinturer les rallonges et les câbles, car la peinture assèche leur gaine. Si la gaine se fissurait, cela pourrait provoquer un arc électrique pouvant causer un incendie;
- Remplacez toute rallonge endommagée ou dégageant de la chaleur:
- Ne suspendez pas une rallonge ou un câble sur un crochet ou sur un clou:
- Pour débrancher un appareil, tirez sur la fiche et non sur le câble;
- Ne coupez pas la troisième dent d'une fiche, elle est nécessaire pour la mise à la terre de l'appareil qui permet d'éviter l'électrisation (chocs électriques);
- Assurez-vous que les prises de courant de la salle de bain et celles de l'extérieur possèdent un disjoncteur intégré. Les prises de courant extérieures doivent aussi posséder un couvert protecteur;
- Assurez-vous qu'aucune fiche n'est coincée ou écrasée derrière un meuble;
- Si vous utilisez des prises multiples, assurez-vous d'y brancher uniquement des appareils à faible consommation comme une lampe de table ou une télévision.

Déneigement

En hiver, attention aux bornes-fontaines

Un petit mot pour vous rappeler que les entrées de bornes-fontaines sont la propriété de la Municipalité. En aucun temps, vous ne devez souffler ou accumuler de la neige près de celles-ci, dans un rayon d'un mètre. Aucune balise ni autre obstruction ne doivent être installées autour des bornes-fontaines.

Soyez prévoyants en dégageant vos accès

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation.

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse:
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps;
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio;
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.

N'oubliez pas de déneiger vos structures afin d'éviter les affaissements, également votre abri d'auto temporaire.







Info-Travaux

Patinoire couverte réfrigérée – Des signes encourageants permettent de penser que le branchement par Hydro-Québec sera effectué en décembre suite à la demande de septembre 2022. Il y a ensuite une période de tests et rodage du système de réfrigération avant de préparer la glace.

Aménagement d'une agora de lecture – Il ne reste que l'aménagement paysager à compléter au printemps 2024. – inauguration au printemps 2024!

Aménagement de parcs

Alphonse-Robillard – Travaux terminés – inauguration printemps 2024!

rue des Chasseurs – Fin des travaux et inauguration au printemps 2024!

du Faubourg – Travaux terminés - inauguration au printemps 2024!

Sentiers de plein air – Travaux pour l'ajout de sentier de vélo printemps 2024!



Travaux de voirie

Réfection du 1er rang de Castle-Hill – Printemps 2024

Remplacement de l'aqueduc du rang Frédéric – Travaux terminés Bouclage de l'aqueduc du chemin de la Ligne-Frédéric – Travaux terminés Prolongement de l'aqueduc du chemin de St-Jean – Travaux reportés 2024

Remplacement de ponceaux chemin de la Rivière-L'Assomption – Décembre 2023

Aménagement de piste cyclable Plateau Ramsay – Travaux reportés au printemps 2024

Réfection de la rue Mayrand - Été 2024

En attente de la réponse à des demandes de subventions :

Réaménagement du Centre Yvon-Sarrazin Phase 2 (reporté en 2024)
Prolongement de la rue Henri-L.-Chevrette – Février à août 2024
Réfection du chemin de la Rivière-L'Assomption (reporté en 2024)
Réfection du chemin de ligne Ste-Cécile et du chemin Ste-Cécile (reporté en 2024)

Réfection du rang Frédéric (reporté en 2024)

Merci de votre compréhension

Suivez l'évolution des projets :

https://st-felix-de-valois.com/developpement/projets/

RAPPELS SAISONNIERS

Déneigement

Les hivers apportent leur lot de surprises sur les trottoirs et les routes et quelques défis pour le déneigement. Notre équipe travaille d'arrache-pied afin d'offrir les meilleures conditions de déplacement. Aidez-nous à offrir le meilleur service en signalant les éléments problématiques. Aidez-nous également en respectant la signalisation et la règlementation. Bon hiver!



Signalement

Comme pour le signalement des nids-de-poule, lorsque vous constatez des problèmes de déneigement sur des routes numérotées (131, 345, 348), sur le chemin de Saint-Gabriel et le chemin Barrette, c'est à Transports Québec que vous devez vous adresser.

Téléphone: 511 | En ligne:

www.transports.gouv.qc.ca/fr/nous-joindre

Pour les routes de la Municipalité, composez le 450 889-5589 poste 7700 afin de nous indiquer la problématique avec le plus de précision possible, ou transmettez votre signalement en remplissant le formulaire de contact : www.st-felix-de-valois.com/nous-joindre. Pour signaler un **problème urgent** en dehors des heures d'ouverture, composez le 450 889-5589, puis suivez les instructions pour joindre le service de garde d'urgence.

Le déneigeur a arraché votre boîte aux lettres?

La Municipalité octroie un contrat à un entrepreneur afin qu'il déneige les rues. Si votre boîte aux lettres est arrachée lors du passage d'une charrue, vous devrez écrire à l'entrepreneur afin de lui faire part de votre réclamation tel que prévu dans le contrat.

Cependant, la Municipalité tient à recevoir une copie conforme de votre courriel (municipalite@st-felix-devalois.com) afin de suivre le dossier. C'est le déneigeur qui a la responsabilité de vous fournir une nouvelle boîte aux lettres.



Notre entrepreneur pour le déneigement de la zone rurale :

Déneigement Mario Robillard 5315, rue Principale | 450 889-1119



Merci de fidéliser la seule chaîne d'alimentation québécoise et au plaisir de vous servir à votre prochaine visite!

METRO BOUCHER

Saint-Félix-de-Valois 450 889-4366 **10** URBANISME

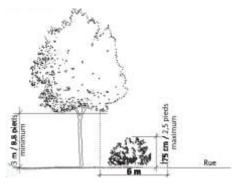


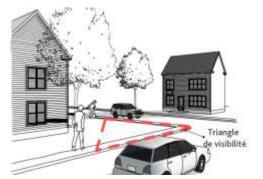
Le lexique du jour :

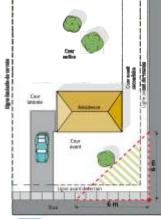
Angle de visibilité

Un angle de visibilité, ou triangle de visibilité, est une zone, au coin d'une intersection de rues, qui doit être laissée libre de tout obstacle à la vue Dans ces zones, aucune construction, clôture, arbres, mur ou haie, par exemple, ne doit obstruer la vue sur une hauteur comprise entre 75 cm (2,5 pieds) et 3 m (9,8 pieds). La plantation d'arbres est permise à la limite de la zone si l'essence choisie a une structure de branches à bonne distance du sol: un grand tronc dégarni et des branches qui poussent à partir de plus de 3 mètres du sol.

Pour assurer une visibilité sécuritaire aux usagers de la route, les côtés du triangle doivent mesurer au minimum 6 mètres chacun (voir les figures). Il y a bien sûr des bâtiments bénéficiant de droit acquis pour lesquels le respect du triangle de visibilité n'est pas possible. Mais toutes les nouvelles constructions et tous les aménagements paysagers doivent respecter cette réglementation.







Triangio de alabilità

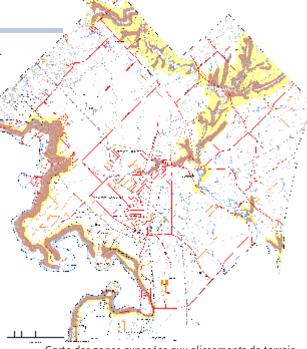
Zones de contraintes

La Municipalité comprend des zones de contraintes naturelles sur son territoire. Que ce soit une zone inondable ou une zone exposée aux glissements de terrain, des outils existent pour savoir si votre propriété ou une partie de celle-ci se trouve dans une telle zone. Elles se trouvent généralement en bordure d'un cours d'eau.

D'abord, vous pouvez vérifier votre certificat de localisation. Lors de l'achat d'une propriété, l'arpenteur-géomètre chargé de produire le certificat de localisation doit obligatoirement vérifier le fait que la propriété est située ou non, en tout ou en partie, à l'intérieur d'une zone inondable ou d'une zone à risque. Par contre, cela concerne la réglementation en vigueur au moment de réaliser le certificat : si l'achat remonte à 10 ou 15 ans, il pourrait y avoir eu des changements. Pour vérifier, vous pouvez faire appel à un arpenteur-géomètre afin de mettre à jour votre certificat de localisation. Vous pouvez aussi consulter les outils cartographiques ou communiquer avec le service d'urbanisme : amenagement@st-felix-de-valois.com ou 450 889-5589 poste 7732

Pour consulter les cartes de la MRC de Matawinie : https://mrcmatawinie.org/saintfelixdevalois

L'impact de ces zones est le facteur de risque relativement aux inondations et glissements de terrain, mais aussi la difficulté de trouver une couverture d'assurances, ainsi que d'obtenir des permis de construction.



Carte des zones exposées aux glissements de terrain

Refonte des plans et des règlements d'urbanisme

Le Service d'urbanisme travaille depuis plusieurs années sur un projet titanesque : la refonte des plans d'urbanisme et de tous les règlements municipaux! C'est une des exigences du Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Matawinie, mais c'est aussi une volonté du conseil et des citoyens pour unifier les différences entre paroisse et village.

Malgré la fusion en 1997, les règlements sont différents pour la paroisse et le village. De plus, plusieurs nouvelles lois et règlements provinciaux et fédéraux sont en vigueur et nous devons nous assurer que la réglementation en tient compte.

Finalement, la planification stratégique, pour laquelle nous avons consulté l'équipe municipale et une soixantaine d'acteurs mobilisés de la communauté provenant de tous les milieux en 2018; et sa mise à jour adoptée en 2023 suite à un sondage en ligne accessible à tous les citoyens, a permis d'alimenter les réflexions et les ajustements de la réglementation.

Le Félicien sera un endroit tout désigné au cours des prochaines éditions pour vulgariser et digérer les changements à venir par sujet ou par règlement. Vous pouvez consulter le plan d'action de la planification stratégique de développement durable pour avoir une idée des orientations et actions choisies par le conseil. https://st-felix-de-valois.com/planification-strategique-de-developpement-durable/



ÉCOCENTRE

Horaire hivernal

C'est le retour de l'horaire d'hiver à l'écocentre. L'écocentre sera donc fermé les samedis à partir du 16 décembre jusqu'au 30 mars 2024 inclusivement. L'écocentre demeure ouvert le mercredi de 12 h à 17 h et de 17 h 30 à 20 h. L'horaire régulier sera de retour à partir du samedi 6 avril 2024.

Temps des Fêtes

L'écocentre sera fermé les mercredis 27 décembre et 3 janvier pour le congé des Fêtes.

Eau potable

Conseils pour réduire sa consommation d'eau. Parce que la gestion de l'eau, c'est l'affaire de tous et que nous n'atteignons pas l'objectif de consommation quotidienne de la Stratégie d'économie d'eau potable fixée à 220 litres par personne.

- Privilégiez une douche de 5 minutes plutôt qu'un bain;
- Installez une pomme de douche à débit réduit;
- Fermez le robinet le temps de vous laver le visage, vous brosser les dents ou vous raser;
- Choisissez une toilette à faible consommation d'eau; (La Municipalité offre un soutien pouvant aller jusqu'à 100\$)
- Évitez d'actionner la chasse d'eau inutilement;
- Réparez les robinets qui fuient;
- Faites la lessive lorsque la laveuse est remplie à pleine capacité;
- Remplissez un pichet d'eau et mettez-le au réfrigérateur au lieu de laisser couler l'eau de votre robinet;
- Lavez votre vaisselle dans un évier rempli d'eau savonneuse ou remplissez votre lave-vaisselle au maximum de sa capacité avant de le mettre en marche;
- Nettoyez les aliments à l'aide d'une brosse plutôt que de laisser couler l'eau du robinet.





Calendrier des collectes 2024

Le calendrier des collectes est inclus dans le calendrier municipal qui vous sera transmis par la poste durant le mois de décembre. Une page contenant l'ensemble des collectes de l'année a été ajoutée à la fin du calendrier pour que vous puissiez la découper. Surveillez votre courrier. Notez qu'il n'y a pas de collecte spéciale pour les arbres de Noël. Ils doivent être déposés à l'écocentre sur les heures d'ouverture.



Covoiturage et raccompagnement

Avec les fêtes de famille de travail et entre amis, le réflexe sécuritaire et écologique est de prévoir un conducteur désigné ou un service de raccompagnement comme un taxi, Opération nez rouge, ou le transport collectif!

Covoiturage:

https://embarquelanaudiere.ca/





Consommation, le choix des emballages écoresponsables

Avant d'acheter, c'est le moment idéal pour réfléchir à des choix qui vont avoir un grand impact. C'est le moment qui offre le plus de marge de manœuvre pour diminuer la production des déchets. Dans le temps des Fêtes avec l'achat de nombreux cadeaux, c'est l'occasion de penser à la façon dont ilssont emballés. Vous remarquerez que certaines entreprises offrent des emballages à la fois résistants et plus écoresponsables.

Trois éléments à considérer:

- Composé de matières recyclées
- Conçu avec moins de matières (voir sans emballage, c'est encore mieux)
- Recyclable



C'est aussi un questionnement très pertinent à avoir à propos des cadeaux eux-mêmes. À ajouter à la liste de critères :

- Est-ce qu'il est conçu avec des matériaux durables (résistants) et/ou réparables?
- Est-ce que c'est un cadeau désiré, souhaité ou même utile?
 (La fameuse question « en ont-ils vraiment besoin? » qui peut se décliner par « en ont-ils vraiment envie? » pour les Fêtes.

Découvrez plus d'infos sur le site:

https://www.eeq.ca/les-emballages-ecoresponsables/

N'oubliez pas la nouvelle consigne!

N'attendez pas que les p'tits bonshommes verts vous le rappellent : depuis le 1^{er}novembre, toutes les canettes de boisson sont consignées, des plus petits formats (100 ml) aux plus grands (2 l), et chacune vaut 10 cents. www.consignaction.ca



Appel de candidatures

La protection de l'environnement vous interpelle? Soumettez votre candidature pour siéger à titre de citoyen.ne au comité consultatif en environnement en nous envoyant d'ici le 15 décembre une courte biographie, ainsi que vos motivations pour ce poste:

secretariat@st-felix-de-valois.com

Découvrez en plus sur le rôle du comité : www.st-felix-de-valois.com/comites-consultatifs/







Féérie de Noël

La place de l'Église s'illuminera le 8 décembre de 18 h à 21 h pour une soirée festive d'animation et de spectacle. Passez célébrer la magie des Fêtes, chanter et danser en plein air.



Venez voir le père Noël!

Merci à Super Glissades de Saint-Jean-de-Matha; aux Cuisines collectives, à l'Association de soccer, au conseil 4220 des Chevaliers de Colomb, au Corps de cadets 2973 Arras, aux élèves de l'école secondaire de l'Érablière, ainsi qu'aux élèves de l'École des Moulins! Stationnement à la salle des Chevaliers de Colomb.

Inscription baseball 2024

Janvier rime avec baseball! C'est le temps de penser à la saison 2024 des Expos de Lanaudière-Nord. Les inscriptions se font en ligne directement via le site Internet :

https://www.exposlanaudiere.com/fr/index.html

N'oubliez pas que vous avez accès au programme de soutien en loisir de la Municipalité.

Camp de jour de la relâche

Le camp de jour de la semaine de relâche se tiendra du 4 au 8 mars 2024.

La période d'inscription sera du 12 au 23 février 2024. Le détail de la programmation sera diffusé dans le Félicien de février.

Défi Château de Neige 2024

Prenez en photo les châteaux de neige et les forts de vos enfants pour les inscrire au Défi Château de neige. Plein de prix provinciaux et régionaux sont en jeu! En plus du bonheur de jouer dehors dans le neige!



Patinoire et sentier glacé

Notez qu'il y aura du changement dans l'aménagement de la surface glacée cette année avec le projet de patinoire couverte. Il n'y aura que des sentiers et petites surfaces glacés, pas de patinoire avec bande. L'horaire est sujet à changement selon l'état de la glace et les périodes d'entretien. Merci de respecter la signalisation sur place afin de maintenir une qualité de glace optimale.

HORAIRE DE PATINAGE 23-24

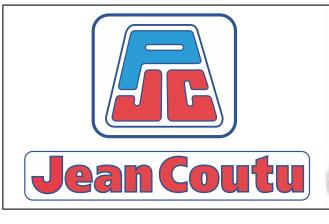
Jours Heures
Lundi au vendredi 16 h à 21 h
Samedi et dimanche 9 h à 21 h
Congé férié et journées pédagogiques

01.1241

9 hà 21 h

FERMETURE

25 décembre et 1er janvier



Julie Thibodeau & Priscillia Roy Propriétaires

620, chemin Joliette, St-Félix-de-Valois, Qc J0K 2M0

Tél.: 450 889-5527 Fax labo.: 450 889-7560 Fax admin.: 450 889-4952



LOISIRS ET CULTURE # HIVER 2024





POUR INSCRIPTIONS:

Du 11 au 22 décembre - résident Du 16 au 22 décembre - non-résident

En tout temps:

www.sport-plus-online.com/prmsmvc/Home/Index

Sur les heures d'ouverture: 450 889-5589 poste 7717

Pour information:

culture@st-felix-de-valois.com



ZUMBA FITNESS

Cours en proupe ou fon danse sur divers nythmes internationaux. Venez bouger et vous amuser sur des músiques entraînantes et ensoleilées. La Zumba constitue un entraînement physique complet, allant tous les éléments de la remise en formé : cardio, préparation musculaire, équilibre et flexibilité. Venez l'essayer! 14

Lieu à déterminer

TARIFS: 154\$ non-résidents ou 1445 résidents + bs HORAIRE: jeudi de 19 hà 20 h ou Mercredi de 19 hà 20 h DURÉE: 12 semaines pas de cours le 7 et 8 mars 2024

PROFESSEURE: Nancy Bélanger

STRETCHING

Le stretching permet détirer tous les muscles du corps en douceur. Le cours commence par une petite méditation pour permettre de bien relaxer et relâcher les musdes du corps entier. Les participants devront apporter leur propre tapis. Ouverts à tous.

2 formules:

60 minutes

Centre Pierre-Dokourt TARIFS: 154\$ non-résidents ou 144\$ résidents + bs HORAIRE: Mardi de 10 h 15 à 11 h 15

DURÉE: 12 semaines pas de cours le 5 mars 2024

PROFESSEURE: Nancy Bélanger

45 minutes

Poullon Notre Dame de l'École primaire des Moulins TARIFS : 130\$ non-résidents ou 120\$ résidents + bis

HORAIRE: Jeudi de 20 h 15 à 21 h

DURÉE: 12 semaines pas de cours le 7 mars 2024

PROFESSEURE: Nancy Bélanger

ÉTIREMENT/STABILISATION 50 ET +

Exercices d'équillore et de renforcement des stabilisateurs du corps combinés à des étirements profonds. Doit être capable de se mettre au sol et de se relever avec facilité. Les participants doivent apporter leur propre tapis de sol. 50 ans et +,

Centre Pierre-Dakourt

TARIFS: 190\$ non-résidents ou 180\$ résidents + bs

HORAIRE: Lundi de 9 h 20 à 10 h 20

DURÉE: 12 semaines pas de cours le 4 mars 2024

PROFESSEURE: joanie Lépine, kinésiologue



ZUMBA GOLD

Cest un cours de Zumba, mais avec une intensté plus modérée et sans saut, Idéal pour les aînés, pour les femmes enceintes ou postaccouchement, pour personnes désirant se remettre en forme doucement ou en convalescence.

TARIFS: 154\$ non-résidents ou 144\$ résidents + bis HORAIRE: March de 9 h à 10 h ou Vendredi de 9 h à 10 h DURÉE: 12 semaines pas de cours le 5 et 8 mars 2024 PROFESSEURE: Nancy Bélanger

ABDOS FESSIERS

Cest un entrainement spécifiquement dédié à la musculation centrale du corps.

Centre Pierre-Dalcourt

TARIFS: 154\$ non-résidents ou 144\$ résidents + bs. HORAIRE: Vendredide 10 h 15 à 11 h DURÉE: 12 semaines pas de cours le 8 mars 2024 PROFESSEURE: Nancy Bélanger

ACTIVITES LIBRES

BADMINTON

6 (jeudi) ou 3 (mardi) terrains doubles libres. Apportez votre raquette et volants. 14 ans et +.

TARIFS: 45\$ non-résidents ou 40\$ résidents ou 5\$/séance

HORAIRE: Mardi de 19 h 30 à 21 h 30 Pavillan Notre-Dame de l'École primaire des Moulins

HORAIRE: Jeudide 19 h 30 à 21 h 30 Gymnase de l'École secondaire de l'Érablière

DURÉE: 12 semaines pas d'activité le 5 et 7 mars 2024

PICKELBALL

terrains doubles libres. Les participants doivent apporter leur propre raquette et balles. 16 ans et +;

Pavillon Notre-Dame de l'École primaire des Moulins

TARIFS: 45\$ non-résidents ou 40\$ résidents ou 5 \$ / séance

HORAIRE: Mercredide 19 h à 21 h

DURÉE: 12 semaines pas d'activité le 6 mars 2024

YOGA ET MÉDITATION

YOGA SUR CHAISE

Ce yoga traditionnel s'adapte à la personne et non la personne au yoga. Il s'adresse à toutes personnes ayant envie d'approfondir la connaissance de soi dans une atmosphère de non-jugement et sans compétition, 16 ans et+,

Centre Pierre-Dakourt

TARIFS: 145\$ non-résidents ou 135\$ résidents

HORAIRE: leudi de 9 h 30 à 10 h

DURÉE: 9 semaines pas de cours 7 mars 2024

PROFESSEURE: Louise Labele

MEDITATION

Séance de méditation et de relaxation accompagnée d'une discussion en groupe. Un mervelleux moment de bienêtrel Ouvert à tous

Centre Pierre Dalcourt

TARIFS: 145\$ non-résidents ou 135\$ résidents HORAIRE: Jeudi de 11 h à 12 h 30 DURÉE: 9 semaines pas de cours le 7 mars 2024

PROFESSEURE: Louise Labele

CULTURE

Cours théorique et pratique de peinture et dessin. Du matériel d'art sera nécessaire, une liste sera fournie avant le début des cours. Ouvert à tous.

Centre Flerre Dalcourt

TARIFS: 190\$ non-résidents ou 180\$ résidents HORAIRE: Mardi de 9 h à 12 h ou de 13 h 30 à 16 h 30

DURÉE: 10 semaines pas de cours le 6,13 février et 5 mars

PROFESSEURE: Jasmine Roy

Cours théorique et pratique de peinture et dessin. Du matériel d'art sera nécessaire, une liste sera fournie avant le début des cours. Ouvert à tous.

Centre Pierre-Dalcourt

TARIFS: 190% non-résidents ou 180% résidents

HORAIRE: leuci de 18 h à 21 h

DURÉE: 10 semaines pas de cours le 8,15 février et 7 mars

PROFESSEURE: Jasmine Roy

APPEL DE CANDIDATURES! 🥕

Nous sommes à la recherche de candidat.es intéressé.es par les questions culturelles pour joindre le comité consultatif en culture de la Municipalité. Les personnes intéressées doivent sournettre une courte bio et nous expliquer leur motivation à joindre le comité par courriel à fadresse secretariat@st-feix-de-valois.com dici le 22 décembre 2023. Pour en savoir plus sur les comités consultatifs : www.st-felix-de-valois.com/comites-consultatifs/



Fête d'hiver

9 FÉVRIER PARC PIERRE-DALCOURT

10 FÉVRIER SENTIERS DE PLEIN AIR Journée plein air aux sentieral







Culture,

SERIE T-SHIRT, JEANS & BASKETS DE CFNJ EST DE RETOUR AU CRAPO!

Vous devez vous procurer la carte de membre du CRAPO

et celle de CFNJ pour avoir accès à toute la série. Total de 32\$.

De 18h à 20h, portes à 17h sauf le 3 déc. à 14h, portes à 13h

DÉCEMBRE

- Pré-enregistrement du réveillons du jour de l'an avec Les Campagnards
- 11 Le Diable à 5
- Les chanteurs et les chanteuses du CRAPO
- 13 Les Frères Lemay
- Artifaille

- 15 Mythes et légendes
- D'Accoutumée
- 20
- 21 Les Alcoolytes
- 22 Les Cousins Branchaud et Bagghus

WWW.ST-FELIX-DE-VALOIS.COM/FETEDENOEL

- Garçons à marier

De Temps Antan (1)

- et Catherine Durand) (2)
- 7 à 9 Karaoke d'amour
- Veillée de chanson

À VENIR

16 Veillée de chanson

traditionnelle

JANVIER

DECEMBRE

- Veillée de chanson traditionnelle
- 7 à 9 Hommage à Jim et Bertrand avec Christian Proulx et Dany Lamoureux

FÉVR!ER

- Hauterive (Mara Tremblay
- traditionnelle

MARS

- Mononc' Serge
- 7 à 9 avec Jean-Sébastien Ricard et Élisabeth Giroux
- 22 Veillée de chanson traditionnelle
- 23 Hommage aux aînés

CINÉ-BLABLA

Les soirées de Ciné-Blabla ont lieu le mercredi à 19h15. La saison d'hiver débutera le 7 février et la programmation sera dévoilée en janvier.

Billets disponibles crapo.qc.ca

Infos: 450 886-1515

Nos précieux partenaires







4680, rue principale Saint-Félix-de-valois



Mon Jardin Secret Lanaudière

Boutique Cadeaux d'Artisans Locaux



450 421-9888



5206 Principale, Saint-Félix-de-Valois, (Qc) J0K 2M0 monjardinsecretlanaudière.com

> Spécial pour décembre **OUVERT À TOUS LES JOURS**

Boutique adorable, original et unique!



Plusieurs nouveautés à la bibliothèque depuis cet automne!

Ça bouge à la bibliothèque avec l'adoption d'une nouvelle version du règlement sur l'utilisation de la bibliothèque le 19 octobre dernier.

Nouvelles heures d'ouverture!

Selon les statistiques d'achalandage et l'augmentation des groupes scolaires, un nouvel horaire est en vigueur depuis le 28 octobre afin de rejoindre le plus de monde possible. La bibliothèque est donc fermée le samedi après-midi, mais ouverte le jeudi après-midi.

Nouvel horaire :				
Nouvet noralle:				
Mardi	8 h à 12 h et			
	18 h à 20 h 30			
Mercredi	8 h à 12 h,			
	13 h à 16 h 30 et			
	18 h à 20 h 30			
Jeudi	8 h à 12 h et			
	13 h à 16 h 30			
Vendredi	8 h à 12 h			
Samedi	9 h à 12 h			
Dim / Lun	Fermée			



Beau bulletin!

La bibliothèque se démarque cette année pour son évaluation BiblioQUALITÉ. Sa note est passée de 73 % à 82 % depuis la dernière évaluation. Ce résultat place votre bibliothèque en très bonne position par rapport à la moyenne québécoise qui est de 64 %. Bravo à l'équipe de la bibliothèque pour la qualité de son service! Le programme BiblioQUALITÉ reconnaît, sur une base objective et durable, les efforts d'investissements qui sont faits dans les bibliothèques publiques par chaque municipalité.

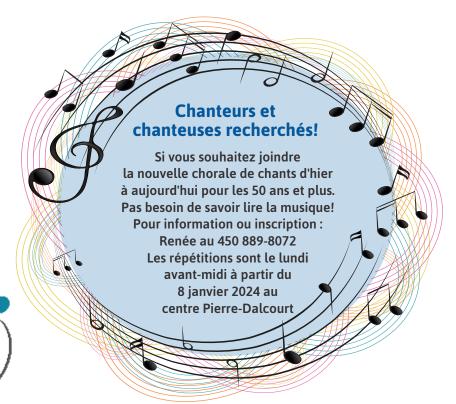
Frais de retard?

Nouveautés significatives :c'est la fin des frais de retard pour les livres! Attention, vous devez quand même rapporter vos livres afin qu'ils ne soient pas considérés comme perdus (30 jours suivant la date d'échéance du prêt). Les frais de remplacement sont toujours en vigueur. Les frais de retard pour les prêts entre bibliothèques, les jeux et les trousses thématiques demeurent également en vigueur parce que la gestion de leur remplacement est trop compliquée et dispendieuse.

Abonnement non résident

Une autre nouveauté importante est l'abonnement non résident. Pour tous les villégiateurs des nombreux campings ou pour des visiteurs réguliers, ce n'est que 60 \$ pour un accès à plus de 27 000 documents!

Toutes ces actions sont





CONCOURS DE

Décorations de Noël

culture@st-felix-de-valois.com

I5 DÉCEMBRE IO H > NOM, PRÉNOM PHOTO DE VOS DÉCOS EXTÉRIEURES ADRESSE CIVIQUE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PRO DUBLE TOUR DUBLE

Appel de projets

Pour les artistes, écrivaines et écrivains professionnels

Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de Lanaudière

- Création, production et rayonnement
- Mobilité
 Pour les organismes artistiques professionnels
- Diffusion, promotion et consolidation
- Soutien à l'accueil en résidence et à la coproduction (mobilité)



Maraîcher de St-Félix à votre service depuis 2008!

Nous faisons la LIVRAISON À DOMICILE de votre panier de fruits et légumes biologiques TOUTE L'ANNÉE.

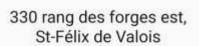
Seulement ce que vous aimez, quand vous voulez!

Pas de contrat, QUALITÉ et FRAÎCHEUR GARANTIE.

Nous offrons aussi du café, du miel, du sirop d'érable, les produits laitiers de La Vallée Verte, le pain de La Grigne, les pousses fraîches de la Ferme La Vraie Vie et bien plus encore.

> Vous ne voulez pas de panier, mais aimeriez venir chercher vos produits? Téléphonez-moi pour prendre rendez-vous:

450.889.8680



monpanierbio.com

Yan Beaudry, votre jardinier-maraîcher dévoué!





50 ans du club FADOQ!

Une travailleuse sociale du nom de Marie-Ange Bouchard décida un jour de contrer le désœuvrement des retraités de sa ville, après en avoir souvent observé boire et fumer sur la place publique, en proie à l'ennui. Le 3 mars 1962, à Saint-Jean-sur-le-Richelieu, elle réunit un groupe d'aînés dans le but de fonder un mouvement de l'âge d'or. Son objectif : briser leur isolement en leur offrant une panoplie d'activités sportives, culturelles et de loisirs. Elle ne se doutait pas alors que son initiative ferait boule de neige et qu'elle conduirait en 1970 à la naissance du réseau FADOQ, la Fédération de l'âge d'or du Québec.Elle ne pouvait pas non plus imaginer qu'en 2020, ce même réseau compterait 550 000 membres répartis dans 16 régions administratives et que la population lui serait redevable, entre autres, pour l'abolition des frais médicaux accessoires dans notre réseau de la santé.

À Saint-Félix-de-Valois, l'organisme a été officiellement constitué le 12 septembre 1977 et a changé quatre fois de nom pour devenir aujourd'hui le « Club FADOQ Saint-Félix-de-Valois » ayant comme mandat la mise en œuvre d'activités sociales et de loisirs pour personnes âgées. Plusieurs de ses administrateurs ont été honorés au fil des ans, dont Madame Linda Heaton Tessier, récipiendaire du prix « Grand Bénévole de la municipalité » en 2019, et Monsieur Gilles Gravel, lauréat du prix "Bénévole de l'année » en 2017.

Ses membres ont aussi reçu plusieurs médailles pour des compétitions de pétanque, de pétanque atout, de baseball poche et de sac de sable. Signe révélateur de la vitalité au sein du Club, quelques anciens administrateurs y demeurent encore actifs et impliqués dont mesdames Lise Baril Côté et Roseline Roy.



Les président.es depuis 1972 et le CA actuel.



Au fil des décennies, des activités récurrentes hebdomadaires furent organisées, quantité de repas préparés et servis pour les jours de fêtes annuelles (Halloween, Noël, Saint-Valentin, Pâques) ainsi que pour chaque célébration significative du Club (40°, 45° et 50° anniversaires).

Souhaitons-leur encore au moins un autre demi-siècle de prospérité et de joie de vivre!

SOURCES:

- -avenues.ca, article du 17 décembre 2020, écrit par François Genest
- -Wikipedia.org, « Réseau FADOQ »
- -Club FADOQ de Saint-Félix-de-Valois



Célébrations du 50° le 6 mai dernier





Zone de l'Érablière

Eh oui! Nous sommes déjà rendus au mois de décembre. Le mois des festivités. Plusieurs activités seront au rendez-vous pour les élèves. Décoration d'ornements, musique festive, le retour des lutins, des journées thématiques et un concours de dessins seront mis en place.

Aussi, pour nos sportifs, les pratiques continuent. On ne lâche pas, on donne tout avant l'arrivée des vacances. De plus, les matchs commencent. L'école l'Érablière aura l'immense plaisir de recevoir plusieurs rencontres sportives. Bonne chance à tous les athlètes.

Pour ce qui est de l'activité du mois, les élèves auront l'incroyable chance d'aller se promener dans les resplendissants sentiers de Illumi. Ces nombreuses lumières sauront émerveiller les yeux de tous et chacun.

Suite au succès du journal étudiant pour le mois d'octobre, nous aurons la chance d'en avoir un nouveau pour le mois de décembre!

Pour conclure, je vous souhaite un joyeux temps des fêtes avec votre famille et vos amis. Joie, repos et plaisir devront être au rendez-vous Alice Aubin



Zone des Moulins

Beaucoup d'action a eu lieu à l'école primaire des Moulins depuis la rentrée! Que ce soit la journée porte ouverte, le pique-nique familial, le club de course, la course Terry Fox ou la journée de l'Halloween, les élèves et l'équipe-école en ont eu plein les sens et la mémoire. Les apprentissages vont vitesse grand V et le plaisir est toujours au rendez-vous! Nous laissons les photos parler par elles-mêmes!





Mot du député « Travailler constructivement et de façon responsable »

Bonjour à tous,



Plusieurs dossiers nous ont occupés depuis le début de la session. En premier lieu, celui du report du remboursement du Compte d'urgence pour les entreprises (CUEC). Qu'il s'agisse d'entreprises agricoles, de restauration ou encore de détail, nous craignons que plusieurs doivent mettre la clé sous la porte si le gouvernement n'agit pas rapidement en repoussant d'un an le moment où l'entreprise doit rembourser son prêt en conservant la partie de subvention. Jour après jour, semaine après semaine, mes collègues et moi questionnons le gouvernement à ce sujet. Nous ne lâcherons pas le morceau.

C'est également le cas pour un programme d'urgence pour nos maraîchers qui ont vu leurs champs inondés cet été. Nos producteurs maraîchers sont essentiels à notre résilience alimentaire. Ils ont besoin d'un secours urgent. Le gouvernement du Québec a posé des gestes et le gouvernement fédéral doit participer.

Le dossier de l'édition génomique a aussi été assez prenant avec le dossier de la « *Tiger Team* », dévoilé par Radio-Canada. En effet, la proximité apparente entre le gouvernement fédéral et le lobby agrochimique est surprenante. J'avaisdénoncé au printemps dernier la décision de l'ex-ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de ne pas encadrer cette technologie avec un registre gouvernemental obligatoire et de laisser l'industrie s'autogérer. Je suis donc retourné à la charge en demandant au ministre Mac Aulay un processus de révision de la politique sur l'édition génomique avec un comité réellement indépendant. Il est inconcevable que l'on continue de construire la politique du gouvernement sur cette technologie sur une fondation coulée par des personnes travaillant pour leurs propres intérêts. Il n'est pas ici question de s'opposer à cette technologie, mais de bien l'encadrer adéquatement selon le principe de précaution.

Un avancement intéressant a été réalisé en ce qui a trait aux aînés. Le projet de loi de ma collègue Andréanne Larouche visant à augmenter les pensions de vieillesse à partir de 65 ans a passé le test de la deuxième lecture à la Chambre des communes. Seuls les libéraux auront voté contre le projet de loi. Bien que ce projet de loi ait besoin de l'accord du gouvernement en bout de piste parce qu'il engendre des dépenses pour l'État, nous sommes optimistes de voir le projet de loi passer l'épreuve du comité et de la troisième lecture bientôt. Les deux classes d'aînés seront bientôt chose du passé!

À bientôt!

Votre député, Yves Perron

Participation citoyenne

La politique de participation citoyenne aura 1 an le 12 décembre. Déjà plusieurs gestes ont été posés pour améliorer la communication et l'implication des citoyen.nes concerné.es par les différents projets municipaux.

- Développement et mise à jour d'une section dédiée aux projets sur le site Internet
- Installation d'un panneau extérieur pour l'affichage des avis publics en tout temps à la mairie
- Augmentation des gestes afin de rejoindre directement les citoyens concernés par des projets de secteur (soirées d'information publique, envoi de lettre, sondage direct, etc.)
- Diffusion plus large (sur Facebook notamment) de la tenue de registre, de période de vote et de soirée d'information publique sur les adoptions réglementaires en lien avec nos projets, mais aussi les projets immobiliers particuliers (PPCMOI).

L'idée est de mieux expliquer les projets et leur suivi, et de mieux entendre vos préoccupations et questionnements. Découvrez la page des projets du site : www.st-felix-de-valois.com/projets

Pour découvrir la politique de participation citoyenne : https://st-felix-de-valois.com/participation-citoyenne/





SECTION DES AINÉS



Club Les Vive la joie

Tous les administrateurs du Club FADOQ de Saint-Félix-de-Valois offrent à leurs membres, à tous les ainés ainsi qu'à toute la population de la municipalité leurs meilleurs vœux pour un joyeux Noël et pour une année 2024 remplie de santé et sérénité.



Voici les activités des prochains mois

Jour	Date – Heure	Activité	Endroit
Mercredi	13 déc 2023	Dîner des Fêtes	Centre
	12h30	15 \$	Pierre-Dalcourt
Mercredi	14 fév 2024	Dîner St-Valentin	Centre
	12h30	10 \$	Pierre-Dalcourt
Vendredi	22 mars 2024 11h30	Dîner Cabane à sucre 25 \$	Cabane à sucre Cyssie

Pour prendre part au repas, l'achat de billets est obligatoire préalablement à la tenue de l'activité. Consultez et aimez la page Facebook @clubfadoqstfelixdevalois pour l'horaire complet, pour les détails relatifs aux activités et les nouvelles de votre Club Fadoq.



Proches aidants

Proches aidants Matawinie propose des rencontres et des activités pour soutenir les proches aidants tout au long de l'année. Pour connaître les services, échanger sur votre réalité, ou obtenir du répit ou du soutien. Participez aux rencontres du jeudi. Prochaine rencontre: 14 décembre de 13 h 30 à 16 h au centre culturel situé au 86, rue Archambault à Saint-Jean-de-Matha.

Pour informations: 1-866-882-1086 ou www.ccbm.qc.ca





SECTON FAMILLE

Tirage des organismes pour les événements 2024

En vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien à la communauté, le tirage des organismes pour le programme d'implication des organismes aux événements de la Municipalité a été effectué lors du comité en loisir et vie communautaire du 21 novembre dernier. Le résultat du tirage sera transmis le plus rapidement possible aux organismes concernés.



Comptoir vestimentaire

Le comptoir vestimentaire modifie ses heures d'ouverture du mercredi qui passe de 9 h à 15 h 30. Notez qu'il sera fermé pour la période des Fêtes du 17 décembre au 16 janvier 2024. L'équipe vous transmet ses meilleurs vœux des Fêtes!







Tirage des salles pour la période des Fêtes 2024-2025

Notez qu'il n'y aura pas de tirage de réservation de salles communautaires pour la tenue de vos fêtes de famille comme à l'habitude. Comme la Municipalité dispose de plus de salles, le ou la responsable de l'organisation de l'événement pour votre famille pourra demander une salle en remplissant un formulaire en ligne du 15 janvier 2024 9 h au 26 janvier 2024 midi. Le formulaire sera accessible via la page d'accueil du site Internet ou la page Facebook de la Municipalité. Les demandes seront réparties en fonction des salles disponibles et, au besoin, déterminées par tirage au sort. Une seule demande par famille sera acceptée. Merci





Horaire des Fêtes



23 au 26 décembre | 30 décembre au 2 janvier Fermé
27 au 29 décembre | 3 au 5 janvier Horaire régulier

Profitez de nos services en tout temps :

- · services mobiles
- · desjardins.com
- · guichets automatiques
- 1800 CAISSES

